



Relevé des avis du conseil des formations
Séance du 25 Juin 2024

Référence	DE_CF_2024
Révision	0
Date d'application	25 Juin 2024
Version	1

Pour information

Pour information : 14 membres présents et 5 membres représentés sur 32 membres en exercice.

Avis	Détails des votes	Observations
➤ Le Conseil des formations approuve le procès-verbal de la séance du conseil des formations du 6 Mars 2024.	unanimité	Publication sur le site web
➤ Le Conseil des formations émet un avis favorable à la création du Diplôme d'Établissement "Science des données en santé publique ».	unanimité	
➤ Le Conseil des formations émet un avis favorable au changement d'intitulé du DE « Science des données de santé » en « Science des données PMSI ».	unanimité	
➤ Le Conseil des formations émet un avis favorable à la création du Diplôme d'Établissement "Porteurs de Projets de Maison de Santé Pluriprofessionnelle.	unanimité	
➤ Le Conseil des formations émet un avis favorable à l'évolution du Diplôme d'Établissement « Hôpital + ».	unanimité	
➤ Le Conseil des formations émet un avis favorable à la reconduction de 3 Diplômes inter-universitaires (DIU) dans le cadre du master Droit de la santé (co-accréditation 2023-2028).	unanimité	
➤ Le Conseil des formations émet un avis favorable à la politique tarifaire de formation 2025.	18 voix pour 1 abstention	

<p>➤ Le Conseil des formations émet un avis favorable aux modalités de contrôle de connaissances (MCC) des masters et mastères spécialisés (année universitaire 2024-2025).</p>	<p>unanimité</p>	
<p>➤ Le Conseil des formations émet un avis favorable à l'évolution du périmètre et de la composition de la commission de remise tarifaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Outre ses missions d'étude des demandes de remise tarifaire des stagiaires de formation continue avant l'entrée en formation, la commission de remise tarifaire étend son périmètre d'activité aux situations suivantes : • Etude des demandes d'exonération des droits différenciés des étudiants internationaux en formation initiale avant l'entrée en formation, • Etude des octrois de bourses aux étudiants internationaux dans le cadre de programmes d'excellence, de partenariats ou de dispositifs de solidarité gérés par la Direction des Relations Internationales, avant l'entrée en formation, • Etude des dossiers du dispositif Univ'r pour avis transmis à la directrice de l'EHESP, • Etude des demandes d'exonération des étudiants en 4ème de doctorat avant l'entrée en formation. ■ La composition de la commission de remises tarifaire, évolue avec la participation de : <ul style="list-style-type: none"> • Un représentant étudiant et/ou doctorant élu aux instances • Un représentant de la direction de la recherche, lors de l'étude de dossiers d'étudiants en doctorat • Un représentant de la direction des relations internationales, lors de l'étude de dossier d'étudiants internationaux. 	<p>unanimité</p>	
<p>➤ Le Conseil des formations émet un avis favorable à l'inscription de l'EHESP dans le dispositif d'aide aux étudiants internationaux réfugiés (UNIV'R) et les modalités de mise en œuvre à l'EHESP (attribution des aides après avis de la commission de remise tarifaire et décision de la directrice de l'Ecole).</p>	<p>unanimité</p>	<p>Suggestion : proposer la gratuité de l'hébergement</p>

N.B : Ce document a valeur informative.